

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 13 JUIN 2022

Présents :

Municipalité : Mr VALENTE, Mme BAHUT.

Enseignants : Mme GALISSON, Mme ARTILLAN, Mme CAMPAGNE, Mme BART, Mme GASC, Mme DELMAS, Mme BELKHIRI, Mme SENSEBE, Mr LANGELLA.

CLES : Mme ROGER, Mr MIRAVETE, Mme MARIA.

FCPE : Mme LAIGNELET.

ALAE : Mme TURPIN.

Début de séance : 17 h 30

École :

Effectifs rentrée 2022 :

A ce jour, on compte, pour la rentrée prochaine 245 élèves répartis comme suit :

CP : 58 élèves	CE1 : 53 élèves	CE2 : 43 élèves
CM1 : 45 élèves	CM2 : 46 élèves	
ULIS : 11 élèves	UPE2A : Nombre non défini.	

Huit nouvelles inscriptions ont été effectuées ce qui paraît très peu, comparé au nombre de logements qui arrivent à disposition. A ce jour, il n'est pas prévu d'ouverture de classe. A revoir selon les effectifs en septembre 2022.

Dispositif classe allophone :

UPE2A : Tout s'est bien déroulé. Les élèves se sont bien intégrés. On constate une bonne progression des élèves notamment à l'oral. Le bilan est positif.

Dispositif AESH :

Un nouveau tableau a été adressé à la référente du PIAL avec le nombre d'élèves à besoins. L'intervention d'au moins deux autres AESH est nécessaire pour répondre aux besoins. La situation est problématique.

BCD :

Mme HAETTINGER, responsable de la bibliothèque municipale de St Jory, apporte son concours, une fois par semaine, pour le tri, le rangement et la saisie informatique des livres sur un logiciel. Cette réorganisation complète de la BCD prend du temps. Nous aurons également besoin du renfort de parents à la rentrée pour trier les livres, les couvrir et les remettre en rayons.

Brassage des élèves :

Le brassage des élèves s'est bien déroulé. L'ALAE a remarqué qu'il y avait moins de problème depuis entre midi et quatorze heures.

Parc informatique :

Les ordinateurs de la salle informatique ont été répartis au sein de l'école (UPE2A, classes...). Les classes n'utilisent plus cette salle car les ordinateurs qui y restent sont trop peu nombreux et cela est compliqué avec la BCD en « travaux », le dédoublement des classes n'étant pas possible à cause de la place ainsi que la non présence d'un adulte dans chaque salle, surtout pour les plus petits.

Sorties :

Remerciement à l'ensemble de l'équipe pour les sorties proposées toute l'année.

Un point relatif aux agréments a été fait. On dispose de peu d'agréments de parents. Une nouvelle session sera proposée en septembre 2022.

- de 17 h 30 à 19 h 00 : stands tenus par les enseignants...
 buvette tenue par le CLES.
- à compter de 19 h 00 : auberge espagnole.

La vente de 160 objets a permis de récolter 250 euros. Un retour satisfaisant a été fait sur la qualité des objets vendus.

On dispose sur le compte OCCE, d'environ 7800 euros, déduction faite des dernières sorties. Le bilan de ces comptes est validé chaque année par l'OCCE. Il est disponible au bureau de l'école si des parents élus souhaitent le consulter.

Suite à une proposition et à la validation par le conseil d'école, à la rentrée 2022, le vote par correspondance sera exclusivement retenu. Le temps de présence obligatoire lors du vote sur place devient compliqué à gérer en regard du peu de votants à l'urne.

Plomberie : La société de plomberie a établi un devis après son passage dans l'école début janvier 2022. A ce jour, les fuites dans la classe au second module, dans la rue et à l'entrée ne sont toujours pas réparées.

Peinture : Les travaux de peinture dans la rue de l'école sont prévus, cet été, ainsi que la peinture des jeux de cour.

Si il y a d'autres demandes ou d'autres problèmes qui arrivent, il faut en faire la liste et faire passer celle ci à M BONATO qui transmettra.

Chaleur dans les classes : Il est prévu pour L'école Jean De La Fontaine, des ventilateurs sur pieds. Suite à une erreur de communication, l'école Georges Brassens, sera équipée au plus tôt. Il est posé le questionnement de la récurrence de ces chaleurs qui vont devenir régulières et donc de l'apport d'une solution qui soit efficace et durable. Ce problème est en réflexion.

Un point est fait au sujet des balises my keeper. Il y a encore quelques ajustements à faire. Un exercice PPMS sera proposé avec ces balises.

Comme cela avait été discuté, il faudrait enlever les anciens boîtiers PPMS car cela pourrait occasionner des soucis de sécurité. Cela n'est pas de l'ordre du fonctionnement des boîtiers entre eux car il n'y a aucun rapport mais dans l'utilisation : si un problème survient et qu'une personne se trompe, appuie sur un des anciens boîtiers cela pourrait amener des réactions non adaptées à la situation. Il conviendrait donc de retirer les anciens boîtiers PPMS.

Fin de séance 19 h 50